

gisti, groupe d'information et de soutien des immigré·e·s

Paris, le 9 juin 2015

Monsieur le Défenseur des droits
7 rue Saint-Florentin
75409 Paris cedex 08

Objet : Saisine en urgence - violences policières en cours

Monsieur le Défenseur des Droits,

La présente saisine a pour objet de solliciter votre intervention concernant les violences policières qui ont été perpétrées ce 8 juin 2015, dans le 18^e arrondissement à Paris, dans le quartier qui se trouve au sud de la Porte de la Chapelle. Ces violences sont intervenues au cours d'opérations visant, quelques jours après le « démantèlement » de leur campement, à interpellier les personnes migrantes qui survivent à la rue dans ce quartier depuis près d'un an.

Les témoignages que nous rapportons plus loin ne représentent que ceux que nous avons pu rassembler dans l'urgence, mais des dizaines d'autres pourraient être recueillis auprès des quelque 70 migrants concernés et des 200 personnes présentes à leurs côtés : soutiens individuels, habitants du quartier, militants associatifs ou syndicaux et élus.

Nous avons également recueilli des témoignages de violences lors de l'opération du vendredi 5 juin, au cours de laquelle des migrants ont été chassés du square situé devant l'église Saint-Bernard et contraints de monter dans le métro (ligne 2, station la Chapelle).

Un contexte particulièrement sensible

Cette procédure d'arrestations a été conduite dans un contexte où les intéressés étaient en situation de particulière vulnérabilité : les abris qu'ils et elles s'étaient constitués au fil des derniers mois avaient été détruits au cours de l'opération d'expulsion du campement sous le pont du métro le 2 juin ; certains ont bénéficié d'un hébergement dans des centres d'accueil d'urgence mais seulement pour quelques jours, d'autres dorment depuis à la rue dans une plus grande précarité encore, la plupart ayant perdu leurs effets personnels, leurs duvets et leurs tentes durant l'évacuation du mardi 2 juin.

Les personnes concernées sont de nationalité érythréenne ou soudanaise pour la majorité d'entre elles, parlent peu ou pas le français, connaissent mal leurs droits, les démarches à accomplir pour demander l'asile ou obtenir un droit au séjour en France. Il y avait également des Tchadiens et des Guinéens.

Les militants associatifs ou les voisins qui sont venus s'enquérir de leurs besoins ont tous témoigné de leur très grande misère : manque de vêtements, de couvertures, de nourriture et d'eau, difficultés d'accès aux soins, etc.

Le diagnostic social qui a été mené à la demande de la ville de Paris dans la semaine qui a précédé l'expulsion du 2 juin, ainsi que la venue sur place, la même semaine, de l'Office français de protection des demandeurs d'asile et des apatrides (Ofpra), ont abouti à l'établissement de listes de personnes censées être légitimes à bénéficier, les unes d'un accompagnement pour déposer une demande d'asile, les autres d'un hébergement provisoire pour la plupart. On pourrait donc penser que les migrant·e·s visé·e·s par l'opération d'arrestations de ce jour sont « le solde » de ces diagnostics, et donc, tout simplement, des étrangers en situation irrégulière, que les textes autorisent à éloigner du territoire. Or, les personnes qui ont été aujourd'hui encerclées par les policiers pour procéder à leur arrestation sont pour nombre d'entre elles des personnes en procédure d'asile ; certaines brandissaient des récépissés, des liasses de demande d'asile.

Les faits rapportés par des témoins

L'opération d'arrestations a duré environ deux heures. Elle a débuté vers 13h40 pour s'achever aux alentours de 15h30. Quatre corps de police ont été identifiés par les témoins : police nationale, CRS, gardes mobiles et agents de la BAC.

Elle s'est déroulée en deux temps, lors desquels des personnes ont été contraintes de monter dans deux cars pour être conduites au commissariat du 18^e arrondissement, rue de l'Évangile.

Les migrants et leurs soutiens ont été rapidement encerclés. Pris dans la nasse policière, les soutiens ont formé une chaîne humaine pour tenter de s'interposer entre la police et les migrant·e·s. D'autres personnes venues en soutien se sont par la suite regroupées derrière le cordon policier.

Le premier bus a été rempli par des personnes qui se sont rassemblées lorsque les policiers, par l'intermédiaire d'un traducteur, ont crié « Erythréens ! ». Certains migrants sont montés sans résistance à bord du car de police. D'autres se sont faits brutaliser, plaqués contre le bus avec force ou encore poussés violemment. Certains ont reçu des coups de matraques.

Les charges des forces de l'ordre (police et CRS) se sont ensuite succédé. Les interpellations semblaient cibler certains groupe de migrants, les autres Africains en particulier, une fois les les Érythréens partis.

Les policiers se sont efforcés d'extirper un à un des migrant·e·s de cette nasse, avec brutalité, les traînant par terre parfois, leur infligeant des coups de matraque, de poing ou de pied.

Nous disposons de photos et films vidéos pris par des soutiens présents sur place, que nous pourrions mettre à votre disposition ultérieurement.

À chaque charge, les CRS et agents de police utilisaient matraques télescopiques et bâtons « tonfa » avec une grande violence. Des gaz ont été projetés directement dans les yeux des migrants et des soutiens.

Des violences ont également eu lieu à l'encontre des soutiens qui se tenaient à l'extérieur des cordons policiers encerclant les migrants : coups de matraques, de « tonfas », utilisation de gaz, coups de pied et de bouclier.

Les témoignages

Pour chacun des témoignages consignés ci-dessous, recueillis en urgence, nous disposons du nom

du témoin, de ses coordonnées complètes s'agissant des soutiens, et du numéro de téléphone mobile de la plupart des migrants, données que nous pourrions donc vous communiquer ultérieurement.

- Samir

de nationalité soudanaise, en cours de demande d'asile depuis août 2014, en attente de son entretien à l'Ofpra.

Samir s'est trouvé à l'intérieur de la nasse policière. Il dit avoir reçu des coups de matraque de CRS et de gendarmes mobiles, au ventre, sur le dos et les bras. Ce soir (8 juin), il ne peut plus bouger ses deux poignets ; des soutiens l'ont accompagné à l'hôpital Lariboisière. Il a été relâché du commissariat rue de l'Évangile car il est en cours de demande d'asile.

- Mohamed

de nationalité soudanaise, dit que la pression de la police a été intense et constante tout l'après-midi mais s'est renforcée à chaque fois que les agents venaient « chercher les gens » à l'intérieur du cordon sanitaire qu'ils avaient formé.

Lui a reçu des coups de tonfa et a été aspergé de gaz lacrymogène au niveau des yeux.

- Abdallah,

originaire de la région du Darfour, de nationalité soudanaise.

Abdallah témoigne avoir reçu des coups de matraque dans le ventre et sur les bras. Lui aussi a été victime de gaz projeté vers ses yeux.

- Danielle Simonnet, conseillère de Paris, membre du Parti de Gauche,

était à l'intérieur de la nasse policière et faisait partie de la chaîne humaine formée autour des migrants.

Elle témoigne de ce que des policiers, habillés dans des tenues identiques à celles des CRS, ont commencé à charger avec des tonfas, ont frappé volontairement aussi bien élu·e·s et militant·e·s que les migrant·e·s. Elle a vu certains des migrants frappés, tombés à terre puis traînés vers le car. Elle s'est interposée, et a été elle-même maltraitée, la poitrine compressée ; elle a reçu des gaz lacrymogènes au visage.

- Alain Pojolat, membre du NPA, se trouvait à l'extérieur de la nasse ; près de l'entrée du bus. Il a lui aussi vu que les gendarmes mobiles, ainsi que des policiers de la BAC, ont frappé les personnes présentes avec des matraques et des coups de pied.

Il rapporte avoir vu une personne inanimée, à terre, qui bavait une matière blanchâtre ; il a fallu 15 minutes pour que les pompiers qui se trouvaient à proximité interviennent, et les gendarmes n'ont fait aucun geste pour porter secours à cette personne.

- Francine Métayer, membre du comité du 13e du Parti de Gauche (PG),

Elle se trouvait dans la nasse formée par les forces de l'ordre. Elle dit avoir été brutalisée et insultée par deux CRS qui ont coincé sa tête entre les protections articulées d'épaules de leurs « gilets pare-coups ». C'est ainsi maintenue qu'elle a été extirpée de la nasse, puis jetée par terre à l'extérieur. Elle porte des marques de griffure sur le visage.

Elle a vu un migrant qui avait fait un malaise dans la nasse, et qui a attendu longtemps avant d'être extirpé du cordon sanitaire et secouru.

- C., membre du Gisti, était près de l'entrée du bus, derrière le cordon sanitaire.

Elle a vu un policier en costume civil, avec un brassard de police et un talkie-walkie, donner à plusieurs reprises des coups de poing dans le ventre de militants et de migrants qui résistaient aux tentatives de les faire monter à bord du car. Elle a reçu un coup de matraque télescopique dans le bas du dos.

Des personnes ont été projetées à terre, traînées, plaquées contre les parois du bus.

Une personne a été prise d'une crise d'asthme, elle a été conduite à la terrasse d'un bar pour y recevoir des soins, mais au moins quatre personnes inanimées ont été tirées hors de la nasse, puis rejetées à terre et laissées sans soins. Les pompiers ont mis plus d'un quart d'heure à venir s'occuper d'une des personnes à terre.

Un homme traîné par terre tenait son cahier Ofpra à la main, un autre brandissait ce qui lui a semblé être un récépissé. Certains migrants montraient « des documents art. 39 CEDH » ou des demandes d'asile en cours, mais ont tout de même été malmenés et interpellés.

C. ajoute que tous les migrants interpellés ont fait l'objet de fouilles avant la montée dans les bus, leurs sacs ont été confisqués et placés dans ces véhicules, hors de portée de leurs propriétaires. Nous ne savons pas s'ils ont pu les récupérer. De nombreuses affaires des personnes emmenées ont été abandonnées sur place (récupérées par des voisins ou militants).

Ces violences policières ne peuvent se justifier par le comportement des migrants et de leurs soutiens. Elles sont d'autant plus incompréhensibles qu'elles ne peuvent raisonnablement déboucher sur des mesures d'éloignement du territoire, l'immense majorité des personnes interpellées étant des demandeurs d'asile.

Nous vous demandons de bien vouloir enquêter sur les faits rapportés plus haut qui s'apparentent, par leur nature et leur gravité, au harcèlement et aux violences commises par les forces de l'ordre dans le Calaisis que vous avez dénoncés dans votre décision du 13 novembre 2012.

Restant à votre disposition pour toutes informations supplémentaires, nous vous prions de croire, Monsieur le Défenseur des Droits, à l'expression de toute notre considération.

Stéphane Maugendre
Président du Gisti

